

? Quand

La carte de vigilance crues, les bulletins et les données temps réel sont disponibles en permanence. La carte est actualisée 2 fois par jour à 10h et à 16h.

En période de crues, quand cela est justifié par la rapidité d'évolution de la situation, les bulletins sont réactualisés plus fréquemment.

La carte de vigilance météorologique est actualisée au moins deux fois par jour à 6h et 16h.

Si un changement notable intervient, cartes et bulletins peuvent être réactualisés à tout moment.

Face au risque les bonnes réactions

Avant de passer la journée au près des cours d'eau pour la pêche, le Canoë-Kayak ou autres loisirs d'eau vive, prenez le temps de vous informer.

Le bon réflexe ... s'informer

0825 15 02 85

www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr (rubrique "Prévention des risques")

www.vigicrues.gouv.fr

www.meteofrance.com

Lorsqu'un tronçon est en vigilance jaune, orange ou rouge, des conseils de comportement élaborés par les pouvoirs publics sont indiqués dans les bulletins d'information. Ils sont simples et adaptés à chaque phénomène.

Les préfetures et les mairies, relayées par les médias locaux, pourront compléter et préciser ces conseils.

Il en va de même pour la vigilance Météo-France pour les départements.

L'alerte quant à elle n'est déclenchée que lorsque le danger est avéré. Il n'y a donc pas de lien systématique entre la vigilance et l'alerte. La vigilance permet d'anticiper la crise et donc de gérer l'alerte dans de bonnes conditions, autant pour ce qui concerne les autorités que le public.



avant vos
**activités
nautiques**

ayez le reflexe

'Vigilance'

et consultez :



www.vigicrues.gouv.fr



Bassins de la Loire et Allier - serveur vocal 0825 15 02 85



www.meteofrance.com



DREAL Auvergne - Service Risques
Pôle Prévision - Hydrologie - Risques Naturels
Bureau de prévision des crues Allier
7 rue Léo Lagrange - 63033 Clermont-Ferrand
www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr

Juillet 2014

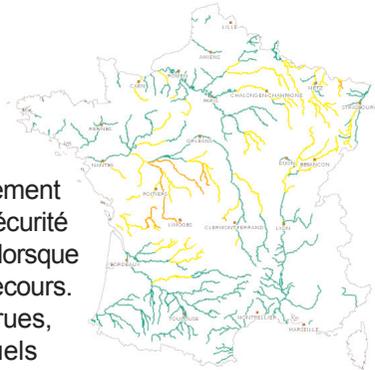




La vigilance crues et la vigilance météorologique sont fondées sur les mêmes principes. L'objectif commun est d'informer en cas de risque de crues sur les cours d'eau principaux, ou de risques de fortes pluies et d'inondations par département.

la VIGILANCE CRUES

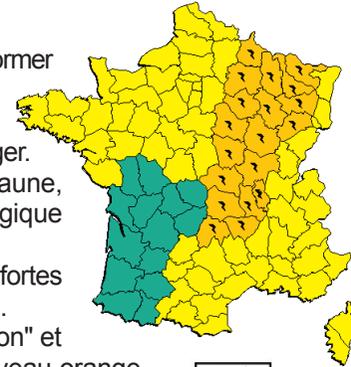
La vigilance crues est destinée à informer clairement et simplement le public et les professionnels (sécurité civile, préfets et maires), qui déclenchent l'alerte lorsque c'est nécessaire et mobilisent les moyens de secours. Chaque cours d'eau inclus dans la vigilance crues, visible sur la carte, est divisé en tronçons, auxquels sont affectés une couleur, (vert, jaune, orange ou rouge), selon le niveau de vigilance nécessaire pour faire face au danger susceptible de se produire dans les 24 heures à venir. Les débits et hauteurs d'eaux sont consultables par stations.



www.vigicrues.gouv.fr

la VIGILANCE PLUIE-INONDATION

La vigilance météorologique est conçue pour informer la population et les pouvoirs publics en cas de phénomènes météorologiques dangereux et faire connaître les précautions pour se protéger. Chaque département est coloré en vert, jaune, orange ou rouge, selon la situation météorologique et le niveau de vigilance nécessaire. Cette vigilance met en évidence les risques de fortes pluies et d'inondations de façon consécutives. Des pictogrammes spécifiques "pluie-inondation" et "inondation" figurent sur la carte à partir du niveau orange. Pour les cours d'eau non inclus dans la vigilance crues, la vigilance météo pluie-inondation et inondation est une solution pour s'informer d'éventuels risques.



www.meteofrance.com

Comment

Vous avez un rôle à jouer !...

En consultant régulièrement les cartes de vigilance.

Elles se présentent sous forme nationale ou sous ses formes locales accessibles par un clic sur la zone concernée.

Elles sont accompagnées d'un bulletin d'information national et de bulletins d'information locaux. Ces bulletins qualifient le risque de crues ou de pluie inondation et précisent leurs chronologies et évolution.

Il peut arriver qu'une vigilance jaune affecte les tronçons amont de cours d'eau à réaction rapide, lorsque des orages intenses sont attendus. Il n'y a pas forcément de crues prévues mais une montée rapide des niveaux d'eaux pouvant mettre en danger certains usagers des rivières.

Vous retrouvez toutes les informations relatives au crues sur :

le Serveur vocal (0.15 euro TTC la minute) >> 0825 15 02 85

le site de la DREAL Auvergne (rubrique "Prévention des risques")